

Le Mée-sur-Seine, le 31 janvier 2019



Service Territoires

Adresse postale :

418 rue Aristide Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
Tél. : 01 64 79 30 71
nathalie.fassy@idf.chambagri.fr

Monsieur Pascal GOUHOURY
Président de la CA Pays de Fontainebleau
44 rue du Château

77300 FONTAINEBLEAU

**Objet : modification simplifiée PLU CHAILLY-en-BIERE
Avis de la Chambre d'agriculture**

N/ Réf. 2019_ST_050_BG_NF

Monsieur le Président,

Par délibération, le conseil communautaire de la CA du Pays de Fontainebleau a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de CHAILLY-en-BIERE.

Celle-ci nous a été transmise le 26 décembre, par courrier réceptionné le 7 janvier 2019, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France conformément à l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme.

Après étude du dossier, la Chambre d'agriculture n'émet pas de remarque particulière, en effet ce projet de modification simplifiée n'impacte pas de terre agricole.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET